



SAGE VENDÉE

FICHE D'IDENTITÉ

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Équité Fraîcheur



Mai 2023

CARTE

100 % des masses d'eau sont situées en ZRE, sur le Bassin de la Sèvre niortaise



Source : Agence de l'eau Loire-Bretagne
 Extrait BD TOPO 2017 IGN Paris
 Réalisation SIG/CAPDL - Mai 2019

INFORMATIONS CLÉS

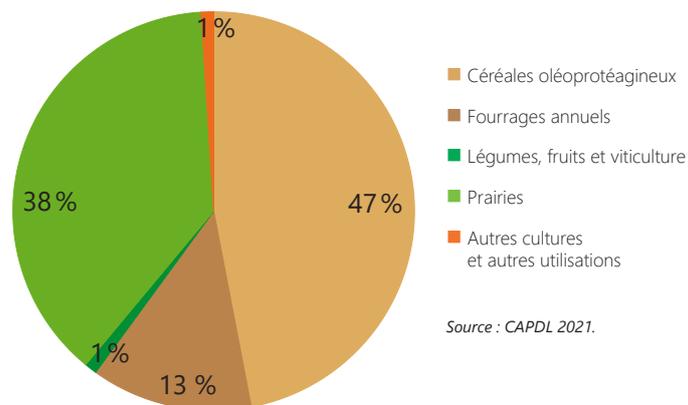
- Territoire à cheval entre la Vendée (85) et les Deux-Sèvres (79).
- État d'avancement : le projet du SAGE a été approuvé par le CLE le 31 janvier 2011.

Présidence	Stéphane BOULARD
Portage	Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise
Conseiller Chambre d'agriculture	Asma ZARAA

AGRICULTURE

- 1 200 exploitations agricoles.
- Prélèvements pour l'irrigation en 2018 :
 - 2,3 millions de m³ d'eau superficielle,
 - 4,9 millions de m³ d'eau souterraine (source : BNPE 2020).

OCCUPATION DES SOLS



EAU

- 7 masses d'eau superficielles.
- 3 masses d'eau souterraines.
- 1 captage Grenelle :
 - Saint-Martin-des-Fontaines (85).

512 km²

75% de SAU

40 communes concernées, soit environ 40 000 habitants



SAGE VENDÉE

FICHE D'IDENTITÉ

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR



Mai 2023

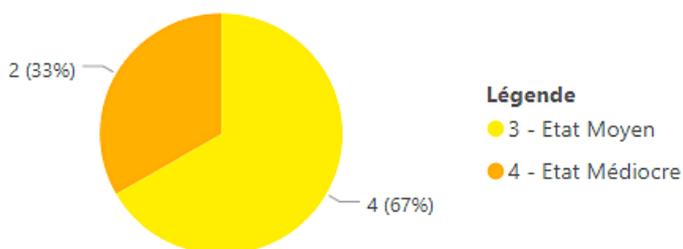
PROGRAMMES D'ACTIONS EN COURS

L'intégralité des masses d'eau est engagée dans un contrat territorial. Ces contrats traitent de la **gestion quantitative** (« Vendée Amont Mère Affluents 2 », « Secteur Vendée »), des **milieux aquatiques** (« Marais Poitevin Vendée », « Longèves »), et de la **pollution diffuse** (« captage Saint-Martin-des-Fontaines »).

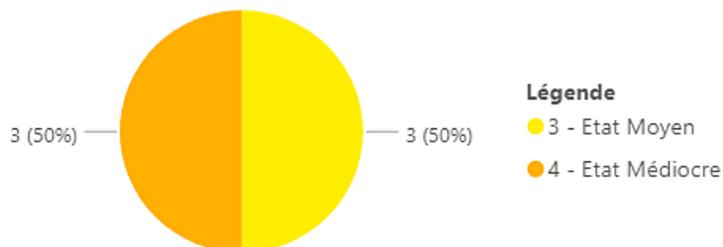
ÉTAT ÉCOLOGIQUE DES MASSES D'EAU

Entre 2013 et 2017, l'état écologique ne s'est pas amélioré. Une masse d'eau a basculé en état médiocre.

État écologique 2013



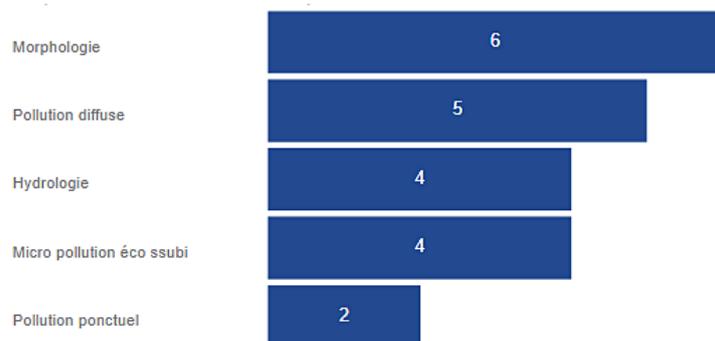
État écologique 2017



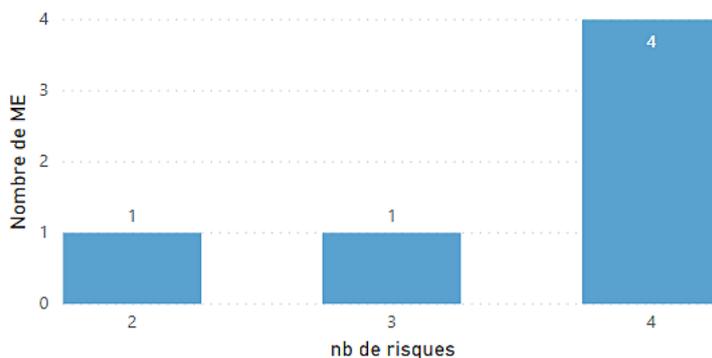
PRESSIONS

Toutes les masses d'eau ont au moins deux pressions différentes les déclassant. Les deux tiers des masses d'eau ont 4 pressions les déclassant.

Nombre de masses d'eau par pression



Nombre de pressions par masse d'eau



50%

des masses d'eau en état écologique médiocre

85%

des masses d'eau concernées par la pression pollution diffuse



SAGE VENDÉE

FICHE D'IDENTITÉ

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Liberté Équité Progrès



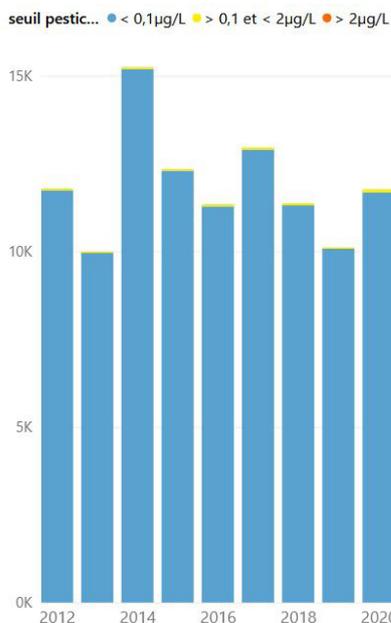
Mai 2023

QUALITÉ DE L'EAU

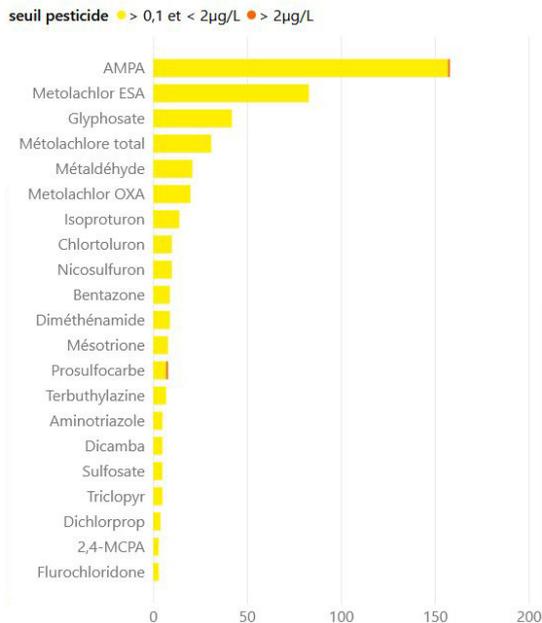
PESTICIDES

Malgré l'augmentation du nombre d'analyses, la proportion d'analyses au-dessus de 0,1µg/l reste très faible entre 2012 et 2020. La majorité des molécules dépassant les seuils d'eau potable sont des métabolites (53 %). On retrouve ensuite des herbicides (41 %) et des molluscicides (4 %).

Nombre d'analyses pesticides



Nombre d'analyses par molécule entre 2012-2020



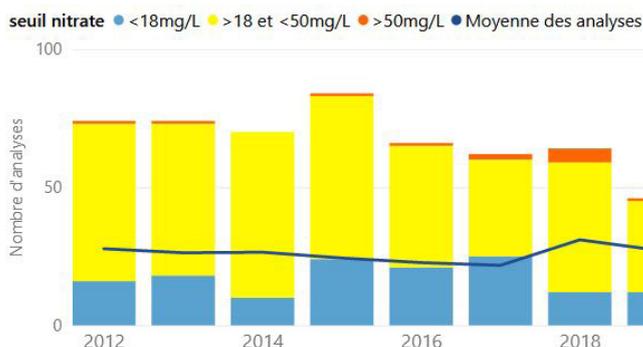
NITRATES

Entre 2012 et 2020 :

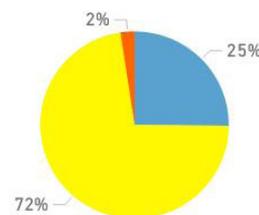
25 %

des analyses avaient une teneur inférieure aux objectifs de la Directive nitrates.

Nombre d'analyses de nitrates/an



Répartition des analyses en fonction des seuils entre 2012-2020



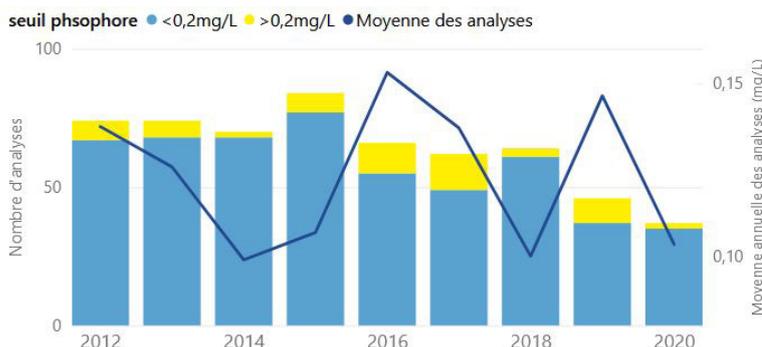
PHOSPHORE

Entre 2012 et 2020 :

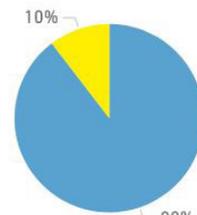
90 %

des analyses avaient une teneur en phosphore inférieure à 0,2 mg/l.

Nombre d'analyses de phosphore



Répartition des analyses en fonction des seuils entre 2012-2020





SAGE VENDÉE

FICHE D'IDENTITÉ

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



Mai 2023

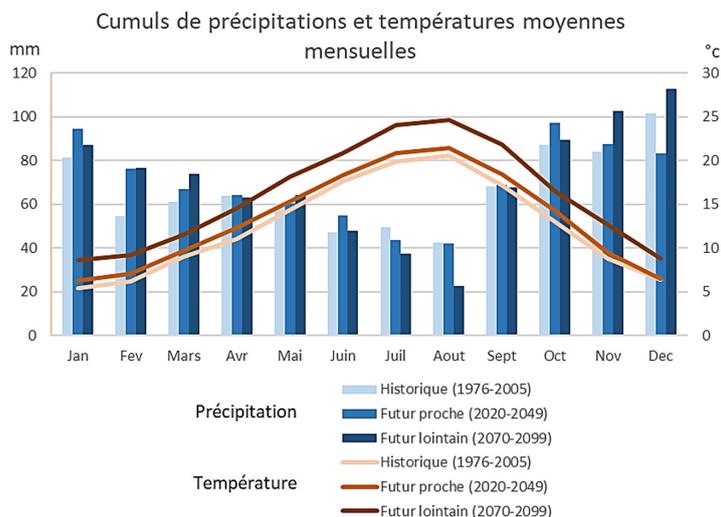
ENJEUX MAJORITAIRES

- Etude volume prélevable :
 - menée pour la mise en place de la nouvelle AUP.
- Répartition de la ressource en eau et gestion hydraulique du complexe de Mervent.
- Lutte contre la pollution par les nitrates, les matières phosphorées et les pesticides.
- Préservation et reconquête des zones humides.

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE

- Priorités d'usage de la ressource en eau :
 - la vie piscicole et biologique apparaît en 3^e position, le soutien d'étiage du Marais poitevin en 4^e puis vient l'irrigation.
- Soutien d'étiage :
 - le volume affecté au soutien d'étiage du Marais Poitevin associé à la Vendée est de 3 Mm³ entre le 15 juin et le 30 septembre. Le débit restitué à l'aval n'est pas supérieur à 4 m³/s.

QUELLE ÉVOLUTION CLIMATIQUE ?



En été :

- + de coups de chaud,
- + d'ETP,
- - de précipitations.

En hiver :

- - de gel,
- + de précipitations.

En automne et au printemps :

- + chaud,
- + de précipitations autour de l'hiver,
- - de précipitations autour de l'été.

ET SUR LES PRODUCTIONS AGRICOLES ?

Sur les plantes :

- dégradation du bilan hydrique pour les cultures d'été,
- difficulté pour les semis de début et de fin d'été,
- perturbation de la fertilité lors des coups de chaud,
- diminution de la portance en entrée et sortie d'hiver sur les sols peu portants,
- augmentation de l'asphyxie racinaires en hiver,
- augmentation du taux de CO₂ qui augmente le potentiel de photosynthèse,
- accélération des cycles des plantes et des bioagresseurs.

Pour les animaux :

- augmentation du risque de mortalité pour les volailles,
- diminution de la production de lait,
- ralentissement de la croissance,
- perturbation de la fertilité.

Évolution du bilan hydrique (pluie-ETP) en été (juin à août) par rapport à la référence historique

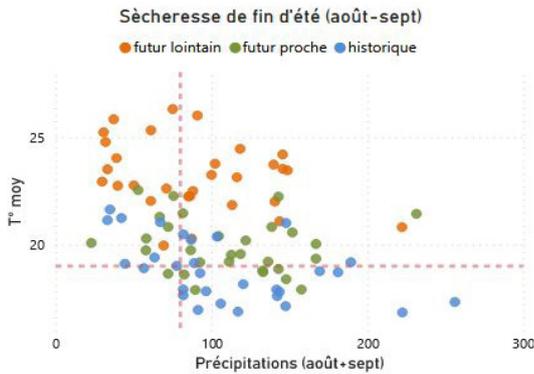
- 6 mm

Futur proche

- 38 mm

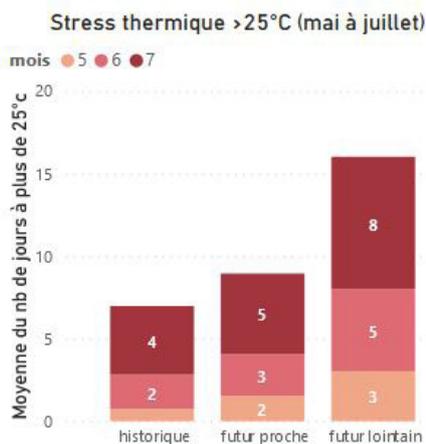
Futur lointain

CULTURE D'HIVER



➤ Difficulté des semis en fin d'été :

- des conditions de semis de plus en plus sèches et chaudes.
- Augmentation du risque d'asphyxie racinaire pour les plantes les plus sensibles.
- Augmentation des risques de bioagresseurs :
 - pucerons fin automne sur les céréales,
 - méligèthes, altises, et autres insectes sur colza.



➤ Accélération de la fin de cycles :

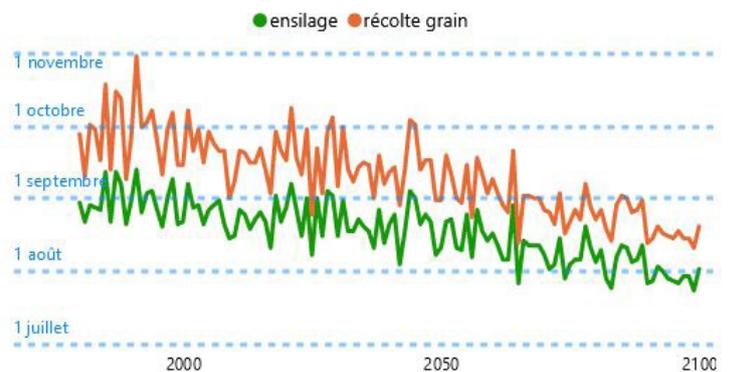
- impact moins fort de l'accélération des cycles à cause de la vernalisation.

➤ Augmentation du risque d'échaudage :

- malgré l'accélération de la fin de cycle cultures.

MAÏS

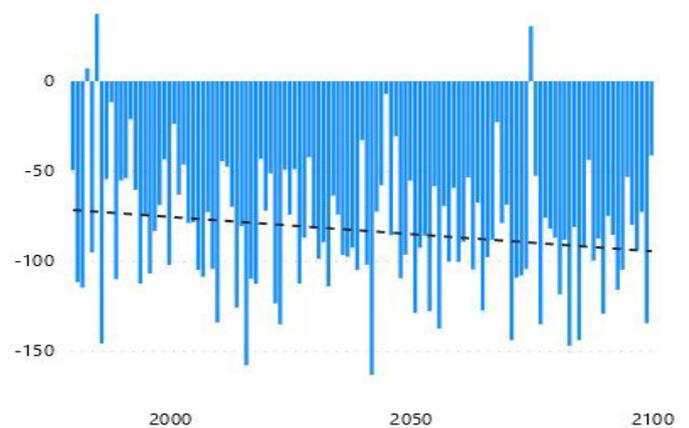
Récolte du maïs



➤ Accélération des stades :

- possibilité de changer de variété pour une plus tardive, à condition d'avoir de ne pas être limité par la disponibilité de l'eau,
- levée plus rapide,
- semi plus précoce possible.

Cumul BH entre 15 feuille et limite d'avortement des grains



➤ Diminution de la disponibilité de l'eau :

- dégradation du bilan hydrique sur la période la plus critique de la plante.

➤ Augmentation des bioagresseurs :

- augmentation du risque d'avoir un second vol de pyrale,
- remonter de la sesamie.

